

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

L'impôt sur la rente. — Le rachat de l'Ouest. — La commission du budget de 1909. — Voyage du Président de la République en Angleterre. — Série de visites de chefs d'Etats.

Les députés ont repris avec ardeur la discussion de l'impôt sur le revenu. A l'article 15 du projet, la question d'une taxe sur la rente d'Etat s'est posée et tout de suite adversaires et amis de la réforme se sont rencontrés comme pour une grande bataille.

Et il faut bien dire que si la politique n'était pas venue fausser les opinions ou les engager à la légère dans un parti, il y avait de quoi réfléchir. C'est ce qu'a indiqué M. Aimond et aussi M. Ribot mais avec moins de bonheur : tous deux craignent non seulement pour le crédit de l'Etat en cas de crise mais encore pour une perte sèche de millions par suite d'une impossibilité de conversion dans un délai très rapproché.

Mais le ministre des finances a fait front avec son courage ordinaire et comme le projet Caillaux est le mieux conçu qui ait été encore offert au Parlement, la Chambre a donné son vote de confiance au gouvernement qui s'engageait à fond.

Au Sénat, on a abordé la question du rachat de la Compagnie de l'Ouest. Ce sont les adversaires du projet qui ont naturellement pris la parole les premiers. La lutte sera chaude, elle sera peut-être longue mais on croit que le gouvernement finira par l'emporter. D'autant que depuis deux ans, ce sera le premier article du programme ministériel qui rendra une solution favorable.

A la Chambre, on a élu la nouvelle Commission du budget, celle qui examinera les propositions gouvernementales pour l'année 1909. Les choix n'indiquent pas une tendance nouvelle ; c'est toujours M. Berthelet qui sera président et M. Doumer rapporteur général.

Ces deux personnalités sont adversaires du cabinet mais c'est devenu tradition au Palais-Bourbon, que la Commission du budget devait être en opposition avec le gouvernement. Peut-être voit-on là un avantage pour la bonne gestion de nos finances. En tous cas cette manœuvre oblige nos ministres à se surveiller pendant la discussion du budget.

Le Président de la République a été l'hôte de l'Angleterre pendant une grande partie de la semaine dernière. Naturellement l'accueil a été cordial ; il a été même chaud, ce qui est une marque de grand enthousiasme pour notre amitié chez nos voisins du nord-ouest.

Le premier jour a été consacré à des discours officiels. Et l'on a beaucoup remarqué le désir nettement exprimé par Edouard VII de voir l'entente devenir « permanente ». Il n'est pas douteux que le roi d'Angleterre actuel est un ami passionné de la France, mais Edouard VII n'est pas seulement cela ; il est un pacifiste convaincu et actif. Et déjà les effets de sa diplomatie se font sentir dans le monde pour le plus grand bien des peuples.

Puis M. Fallières a visité l'exposition franco-britannique et il a été ensuite reçu d'une façon grandiose par les représentants de la cité de Londres.

Ce voyage du Président de la République en Grande-Bretagne est le point de départ d'une série de visites entre chefs d'Etat. Tout d'abord Edouard VII va aller rejoindre le tsar dans un coin de la Baltique. Puis ce sera M. Fallières qui rendra un peu plus tard au roi de Norvège une visite de politesse et l'on annonce que les chefs d'Etat de France et de Russie se rencontreraient à nouveau pour sceller l'alliance. LE FURETIER.

L'ENTENTE CORDIALE ET L'ACCORD ANGLO-RUSSE

Le roi Edouard, dont l'action personnelle contribua si puissamment à rapprocher l'Angleterre de la France, poursuit avec méthode et succès la réalisation du plan qu'il a lui-même conçu.

En même temps qu'il s'appête à recevoir à Londres le président Fallières et à consacrer par l'accueil chaleureux qu'il lui réserve l'entente cordiale, que scella, il y a cinq ans, la première visite de M. Loubet dans la capitale de la Grande-Bretagne, il se dispose à se rendre aussitôt après en Russie, où il se rencontrera le 9 juin prochain à Revel avec le Tsar Nicolas II.

Ce n'est pas sans intention que ces deux visites ont été fixées à des dates aussi rapprochées : cette double manifestation tend à démontrer que l'accord anglo-russe est la suite nécessaire, le prolongement naturel de l'entente cordiale.

Peut-être n'a-t-on pas oublié que, dès le jour où le gouvernement français résolut de liquider par un accord amiable les vieux différends coloniaux qui nous séparaient depuis longtemps de nos voisins et avaient même parfois amené une tension dangereuse entre les deux pays, les prophètes de malheur de l'Action libérale avaient fait entendre les plus véhémentes protestations, en déclarant, avec l'autorité qui leur appartient et la clairvoyance qui leur est propre, que la Russie verrait d'un mauvais œil le rapprochement anglo-français et que l'entente cordiale porterait un coup fatal à l'alliance franco-russe.

Or il est aujourd'hui établi que cette fameuse entente, si âprement critiquée par les journaux de l'Action libérale, loin d'avoir éloigné la France de la Russie, a servi au contraire à rapprocher cette dernière puissance de l'Angleterre et à préparer les bases d'une entente à trois qui va renforcer la situation diplomatique de notre pays en donnant à la paix du monde des garanties encore plus précieuses que celles dont elle a été entourée jusqu'à ce jour.

C'est là un événement gros de conséquences, le plus considérable de ceux qui ont affecté l'équilibre européen depuis la constitution de la Triple-Alliance.

L'œuvre diplomatique de Bismarck se trouve prise à revers et est menacée de ruine.

Pour assurer au nouvel empire qu'il venait de créer une digestion tranquille du côté de la France et une hégémonie incontestée en Europe, Bismarck avait compté non seulement sur les traités d'alliance qui, en rattachant à la fortune de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, devaient empêcher ces deux pays de se concerter à un moment quelconque avec la République française pour une action commune, mais aussi sur l'opposition des tendances politiques des pouvoirs publics de France et de Russie et sur l'antagonisme d'intérêts existant d'une part, entre la France et l'Angleterre, et, d'autre part entre l'Angleterre et la Russie.

Ces oppositions de vues, ces antagonismes d'intérêts, il se réservait de les perpétuer, de les aggraver, en profitant de toute occasion pour jeter de l'huile sur le feu, de façon à maintenir la France, l'Angleterre et la Russie dans un état de méfiance ou d'hostilité réciproque.

Entre la France et l'Angleterre, il y avait la question d'Egypte, sans compter Terre-Neuve, le Congo, le Bassin du Niger et le Tchad.

Entre la Grande Bretagne et la Russie subsistait le malentendu historique découlant de leur rivalité à Constantinople, dans l'Asie centrale et en Extrême-Orient.

Enfin, entre la République française

et l'empire russe, il y avait une sorte d'incompatibilité d'humeur politique qui semblait devoir opposer une barrière infranchissable à toute tentative de rapprochement entre les deux gouvernements et les deux peuples.

Dans ses calculs profonds et à peu près exacts, le chancelier de fer n'avait oublié qu'une chose, c'est que l'empire allemand, devenu de plus en plus puissant, apparaîtrait comme de plus en plus redoutable aux pays qui se sentiraient isolés en face de lui, et que cette crainte de la puissance germanique serait un jour plus forte que toutes les autres considérations destinées à poser sur l'esprit des gouvernements et sur l'imagination des peuples.

C'est, en effet, pour faire cesser leur isolement et rétablir en Europe un équilibre dont les agissements de la Triple-Alliance faisaient sentir l'impérieuse nécessité, que la France et la Russie négligeant ce qui avait pu les séparer autrefois, se tendirent la main et associèrent leurs influences et leurs forces pour faire contrepoids à la Triple-Alliance.

A cette époque l'Angleterre considéra que sa position insulaire lui permettait de se désintéresser de cette question d'équilibre européen, et, par suite, de demeurer indifférente ou neutre vis à vis des deux groupements entre lesquels se partageaient les cinq grandes puissances continentales.

Mais, comme l'Allemagne ne cessait de grandir et que la flotte germanique commençait à prendre figure, l'opinion britannique en conçut quelque alarme, et le « splendide isolement » qui avait fait l'orgueil de Salisbury cessa d'assurer sa sécurité.

La crainte de l'Allemagne l'emporta dès lors sur la jalousie qu'avait fait naître en elle jusque là les succès coloniaux de la France et les progrès de la Russie en Asie.

De là le rapprochement franco-anglais, condition première et indispensable du rapprochement anglo-russe qui devait s'en suivre.

La Triple-Alliance, bien qu'ayant subi l'injure du temps, surtout du côté de l'Italie, demeure malgré tout.

Mais, en face d'elle, apparaît une nouvelle Triple-Alliance.

C'est un nouvel édifice diplomatique qui n'est pas encore complètement construit, mais dont les fondations sortent déjà du sol.

On verra bientôt à Revel que les assises en sont solides et que le monument qui reposera sur cette base ne le cédera en rien, comme grandeur et importance, à celui qui a ses piliers à Berlin, à Vienne et à Rome.

Dors-tu content, Bismarck ?

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 21 mai 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

M. le président rappelle que la Chambre a voté lundi le § 2 de l'article 18 ainsi conçu :

1° L'impôt sur le revenu de capitaux mobiliers s'applique aux dividendes, intérêts, arrérages et tous autres produits ; 2° des rentes, obligations et autres effets publics émis par l'Etat français et par les Etats étrangers.

Un amendement de M. Théodore Reinach est rejeté ainsi qu'un amendement de M. Roche.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Sénat

Séance du 29 mai 1908

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat reprend la discussion du rachat de l'Ouest.

M. Blanchier soutient le projet de rachat que combat vivement M. Viger.

M. Fallières affirme la nécessité du rachat. La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Le prince national

En un ridicule article publié par l'Action Française, M. Charles Maurras affirme très sérieusement que le duc d'Orléans, autrement dit prince Gamelle, est de sang national.

Or, voici d'après notre confrère Flammèche, l'arbre généalogique du prétendant au trône de France :

Philippe I^{er}, duc d'Orléans, était le frère de Louis XVI, par conséquent le fils d'Anne d'Autriche. Il épousa Henriette d'Angleterre, puis Elisabeth de Bavière plus connue, pour la verdeur de ses propos, sous le nom de princesse Palatine. Il en eut un fils le fameux Régent qui, lui, avait par exception épousé une Française, Mlle de Blois, la fille naturelle de Louis XIV et de Mlle de Montespan (restaurons la morale !) De cette union, naquit un prince qui épousa une Badoise, laquelle donna le jour au quatrième duc d'Orléans. Celui-ci se maria en secondes noces avec Mme de Montesson, et son fils fut cette canaille de Philippe-Egalité qui avait, lui aussi, épousé une Française pour son argent, Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, et la trompa impudiquement avec Mme de Genlis. Son fils fut Louis-Philippe qui eut pour femme cette brave bourgeoise de Marie-Amélie, d'origine espagnole, dont le fils aîné se maria avec une Mecklembourg, grand-mère du duc d'Orléans actuel, qui a pris femme en Autriche.

Voilà comment le futur Philippe VII est de sang français !

Les palais de Golconde

En attendant que l'homme aux diamants, M. Lemoine, fasse tomber du ciel toutes les pierres des Mille et une nuits, la Monnaie de Paris continue, avec moins de bruit, mais avec plus de sûreté, sa fabrication régulière qui, pour la seule année 1907, a donné 66.208.295 pièces d'une valeur de 475.922.723 fr. 95. La présence de ces 95 centimes, en une aussi formidable somme, est véritablement touchante.

Si l'on désire savoir comment se décompose ce numéraire, rien n'est plus facile que de satisfaire la curiosité de nos lecteurs.

La Monnaie n'a frappé, au cours de l'année passée, que pour la France, l'Indo-Chine et pour la Bolivie, ce dernier pays ayant commandé 2 millions et demi de pièces de nickel. Pour la France seule, il a été frappé 20.000 pièces de 100 fr., 17 millions 715.935 pièces de 20 francs, 3.363.875 pièces de 10 francs ; 2.562.745 pièces de 5 francs ; 7.331.819 pièces de 50 centimes ; 4 millions de pièces de 10 centimes ; 7 millions 900.000 pièces de 5 centimes et 250.000 pièces de 2 centimes.

C'est, en somme, dans ce ruissellement de richesse le sou, le modeste sou, qui domine. C'est consolant en ce qu'il est évidemment à la portée de tout le monde. Il mène, au fond, lui aussi, à la fortune, un peu plus lentement voilà tout..

La paresse ingénieuse

La paresse a quelquefois du bon : elle rend ingénieux et favorise les découvertes. Ainsi, un jeune homme préposé à l'ouverture des lettres dans une compagnie américaine, vient d'inventer un appareil qui lui permet d'accomplir en une minute le travail de plus d'une heure.

Cette machine, comme toute chose géniale, ou simplement pratique, est fort peu compliquée.

Imaginez une roue garnie d'émeri et tournant à une vitesse telle que son contact use instantanément le papier le plus résistant.

On approche de la roue, par leurs bords supérieurs une cinquantaine d'enveloppes et en un clin d'œil elles sont ouvertes !

La maison en question recevant 60.000 lettres par jour, on voit quelle économie de temps ce paresseux a réalisée !

INFORMATIONS

Au Maroc

Dans le Nord

Moulaï Ahmed, chérif et chef de la famille d'Ouezzan, vient de mourir. Cet événement, en raison du rôle joué par les Chorf d'Ouezzan dans le conflit dynastique actuel, a causé une vive émotion dans le Gharb.

Des lettres d'El Ksar, du 26, disent que les caïds Remhki et Abd el Malek, chefs de la colonne aziziste, qui opèrent dans la région, se disposaient à attaquer quelques rassemblements hafidistes qu'on avait signalés à Fowwarat, endroit situé à environ quatre heures de marche d'El Ksar.

Dans le Sud

La région des Gharbiya Doukkala est encore très agitée. Cette agitation n'a d'ailleurs d'autre cause que la lutte entre Abd et Kader ben Hamida, nommé récemment par Moulaï Hafid gouverneur de cette tribu et le caïd en fonctions Abbas est Sbaïti, qui lui refuse la remise des pouvoirs.

Plusieurs combats ont déjà eu lieu entre leurs partisans. On considère comme imminente, la reprise d'Azemmour par les troupes azizistes.

On écrit de Marrakech que la tribu d'Amzim est en état de guerre avec le caïd El Goundhafi.

La mehalla de Bagdad

On mande de Tanger au « Times » : « Moulaï Mustapha, grand-oncle des deux sultans, est parti pour Fez afin de se joindre à Moulaï Hafid ; plusieurs autres personnages de la famille royale ont déjà abandonné Abd-el-Aziz. C'est Moulaï Kébir qui a donné à Moulaï Hafid les noms de ceux qui, à Fez, correspondaient avec Abd-el-Aziz et par suite a amené l'arrestation de la plupart de ceux-ci. »

M. Fallières en Angleterre

Le président de la République a reçu de la population anglaise une réception enthousiaste. Sur tout le parcours du cortège, une foule énorme était massée acclamant chaleureusement le Président de la République.

M. Fallières a assisté au gala de l'opéra où fut joué le 2^e acte de Faust et le lendemain il a visité la colonie française à Londres.

Le Voyage d'Edouard VII en Russie.

A la Chambre des communes, en réponse à une question, sir Edouard Grey dit que le voyage en Russie sera une visite officielle du roi à l'empereur, ayant le même caractère que celles qui ont été faites jusqu'à présent aux souverains et chefs d'Etat.

Les rapports entre l'Angleterre et la Russie sont ceux exprimés dans l'accord qui a été soumis aux Chambres. Les deux gouvernements ne discutent actuellement aucune nouvelle convention ni aucun nouveau traité, et on n'a pas non plus l'intention d'entamer au cours de la visite des négociations pour un traité.

Quant à une visite officielle du czar en réponse à celle du roi, le ministre n'a aucun renseignement.

Zola au Panthéon

La décoration qui se prépare à l'intérieur du Panthéon pour le prochain transfert des cendres de Zola est commencée. Elle est d'un caractère grandiose. Le vaste monument est tendu d'immenses draperies jaunes recouvertes de crêpe violet, avec médaillon aux initiales E. Z., entrelacées et retenues par des guirlandes et des nœuds de rubans surmontés d'un trophée à sept drapeaux.

Dans le fond se dresse une gigan-

tesque bannière tricolore de douze mètres de hauteur sur six mètres de largeur, voilée d'un léger crêpe où s'enlève une palme d'or.

L'ensemble est d'un aspect à la fois très artistique et fort imposant.

A l'extérieur, la décoration est noire, avec galons et franges d'argent ; elle n'a pas été établie sans d'extrêmes difficultés. Et l'on s'en rendra compte en songeant que les ouvriers se trouvent dans l'obligation de travailler à vingt mètres au-dessus du sol. Des échafaudages spéciaux leur furent aménagés, mais ils n'ont souffert pas d'autre plate-forme que les corniches du monument.

Le fronton est orné d'une draperie en crêpe noir d'une longueur de plus quatre-vingts mètres ; au-dessus du fronton, un trophée à onze drapeaux et, aux angles, deux autres trophées à sept drapeaux.

Le tout fait le plus grand honneur à M. Dumonthier, administrateur du mobilier national et des monuments de Paris, chargé du service de cette importante décoration.

La fraude dans les accidents du travail

Un médecin, le docteur Bresson, et un ouvrier, Louis Meilland, étaient poursuivis devant la huitième chambre du tribunal correctionnel de la Seine ; l'ouvrier pour avoir touché des indemnités à la suite d'un accident qu'il disait être survenu dans son travail et dont l'existence semble des plus douteuses et le docteur pour avoir délivré à cet ouvrier des certificats de complaisance sur cet accident et les suites qu'il entraînera.

Meilland a été condamné à six mois de prison et 25 fr. d'amende ; le docteur Bresson à six mois de prison, 500 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction de la profession de médecin ; et tous deux à 500 fr. de dommages-intérêts.

L'Escroquerie au Trésor

La police de Madrid a découvert dernièrement un bureau où se trouvaient une grande partie des escroqueries bien connues sous le nom de « trésor caché », qui consistent à demander une somme d'argent contre laquelle le correspondant, qui généralement se dit détenu pour des motifs politiques, offre de livrer des documents qui permettent de retirer une valise consignée dans une gare de chemin de fer ou au greffe d'un tribunal, et qui est censée contenir une fortune. Si parfois quelque naïf envoie la somme demandée, il n'entend plus parler de rien.

Il est incroyable qu'il se trouve encore des gens assez crédules pour tomber dans de pareils pièges. Cette escroquerie, il est vrai, se pratique sous les formes les plus diverses.

Petites Nouvelles

Les dons et legs faits aux établissements publics et d'utilité publique en 1907 ont atteint le chiffre de 56 millions 462.000 francs.

— De nouvelles secousses de tremblement de terre, dont quelques-unes très violentes, ont été ressenties en Hongrie.

— On annonce que le roi et la reine d'Espagne arriveront le 18 août à Berlin, venant de Vienne et qu'ils y resteront jusqu'au 19 au soir.

— M. Millès-Lacroix, ministre des colonies, est arrivé à Lisbonne à bord de l'Amazon, duquel il est descendu incognito. Il sera de retour samedi à Paris.

— Le Congrès contre la tuberculose s'est ouvert le 27 à Berlin.

— La première séance du Congrès National des huissiers a eu lieu jeudi à la mairie d'Angers. Toutes les cours sont représentées.

CHRONIQUE LOCALE

A CHACUN SON DU

Un heureux mortel, c'est l'instituteur de Carluçet !

Il a eu beau, durant toute sa carrière, se montrer hostile aux institutions républicaines et parfois faire la nique à ses supérieurs, les petites satisfactions d'amour-propre, les décorations, il a tout obtenu !

Aujourd'hui, il s'est aperçu qu'il manquait à sa brochette, les palmes académiques !

Il s'en est ému et aussitôt — car c'est un homme d'initiative qui sait s'y prendre, — il a fait le nécessaire pour obtenir le fleuron qui fait défaut à sa couronne d'instituteur d'un laïcisme moins que prouvé.

Nous avons eu à nous occuper, plusieurs fois de ce fonctionnaire... laïque, qui, avant l'heure, réalisa le rôle du frère sécularisé, mais, chaque fois que la protestation s'élevait contre lui, on nous répondait par une mesure gracieuse en sa faveur !

Car M. Meulet a la bonne fortune de trouver dans son entourage, à côté, au-dessus, des hommes, des chefs complaisants.

Il y a, comme cela, des citoyens aimables, toujours prêts à rendre service lorsque, surtout, il y a pour eux, parfois, petits profits.

Ainsi M. Meulet a trouvé un protecteur en M. Villadiou, Inspecteur primaire de Gourdon, qui toujours de sa haute autorité couvre ce subordonné !

Et M. Villadiou qui n'a rien à refuser à M. Meulet a fait proposer M. Meulet par le sous-préfet de Gourdon pour le grade d'officier d'Académie.

Les palmes académiques, ce n'est pas grand chose, dira-t-on. On les distribue à tant de gens sans mérite qu'en vérité, M. Meulet peut bien les obtenir !

Ce raisonnement est juste quand il s'exerce au sujet de particuliers qui n'ont d'autres titres que les recommandations d'hommes politiques et dont la longue théorie occupe plusieurs colonnes de l'Officiel, en janvier de chaque année, mais ce raisonnement ne saurait être fait quand il s'agit des membres de l'enseignement primaire.

Pour ceux-là, on est d'une avarice extrême : rares sont les élus.

Les circulaires ministérielles sont d'une rigueur intransigeante.

Les plus méritants seuls ont droit aux palmes.

N'est-ce pas, dès lors, qu'il paraît tout naturel qu'on accorde à un éducateur consciencieux, vraiment laïque, une distinction qui représente presque le maximum des honneurs accordés aux éducateurs ?

M. le préfet du Lot pourrait faire une enquête sur le cas que nous signalons. S'il veut avoir des renseignements précis sur l'instituteur de Carluçet, il lui est facile de se documenter, mais en dehors de l'inspecteur primaire de Gourdon.

Et M. le Préfet, renseigné, ne manquera pas de donner à chacun son dû.

LOUIS BONNET.

Mise au point

Plusieurs journaux en commentant la dernière séance du Conseil municipal au cours de laquelle, MM. Cayrac et Alaux ont été nommés membres du Conseil d'administration de l'hospice et M. Dulac, membre du Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance, disent que l'élément ouvrier a été éliminé du Bureau de bienfaisance.

Il y a là une inexactitude qu'il nous plaît de relever.

C'est sous la municipalité Darquier que l'élément ouvrier fut pour la première fois représenté à l'Hospice et au Bureau de bienfaisance, sur la proposition de M. Dézes.

Le Conseil municipal désigna M. Alaux pour l'Hospice, mais des circonstances particulières ne lui permirent pas de désigner en même temps M. Fraysse pour le Bureau de bienfaisance. Quelques semaines plus tard, une place de délégué du Préfet devint vacante au Conseil d'administration du bureau de bienfaisance et c'est sur les démarches de M. Darquier que M. le Préfet nomma M. Fraysse, qui resta délégué du Préfet.

L'élément ouvrier continué comme précédemment à être représenté à l'Hospice et au Bureau de bienfaisance par MM. Alaux et Fraysse. Il n'a donc pas été éliminé, comme l'ont dit certains journaux, et le contrôle pourra s'exercer aussi facilement que par le passé.

Il paraît assez singulier qu'on ait accusé de vouloir éliminer l'élément ouvrier une municipalité qui a facilité l'entrée de cet élément dans les deux conseils d'administration et qui, par la voix du maire, à la réunion du théâtre rendait un public

hommage au zèle et à l'assiduité des deux membres ouvriers de ces deux conseils d'administration.

LA RÉD.

Au 7^e

M. Créton, médecin major de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie, passe au 1^{er} génie.

M. Deumié, médecin major de 1^{re} classe au 1^{er} génie passe au 7^e d'infanterie.

Commission départementale

Séance du 29 mai 1908.

M. Relhié, président ; MM. Peyrichou, Couderc, Loubet, ce dernier secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Excusés : MM. Malvy, Longpuech, Fontanilles.

Réparations aux presbytères de Mauroux et de Cabanac. — Diverses observations sont présentées par les membres présents pour et contre l'allocation demandée.

Cette affaire est ajournée à la prochaine séance.

Bureau de poste de Douelle. — Réparations à effectuer. 50 francs sont accordés à la condition expresse que l'immeuble soit propriété communale.

Chemin rural n° 1 commune d'Issepts. — Reconnaissance de ce chemin rural. Approuvé.

Commune de Pern. — Chemin rural n° 25 de Pern à Lacorte. Reconnaissance de ce chemin. Approuvé.

Accident Rascouailles. — M. le préfet est autorisé à soutenir l'action engagée.

Répartition d'une nouvelle subvention de 22.000 francs pour réparations des dégâts causés par les orages de 1907 ou par les inondations.

La répartition proposée est adoptée. Formation de la liste des jurés pour 1909.

Acté est donné de la communication.

Récompenses honorifiques

La Société nationale d'encouragement à l'agriculture vient de décerner, comme prix d'honneur de l'enseignement agricole, un objet d'art à M. Quercy, professeur départemental d'agriculture du Lot. Félicitations.

Contributions Indirectes

M. Dandon, receveur à Littry (Calvados), est nommé à Montcuq, en remplacement de M. Terlé, nommé à Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

M. Carde, receveur à Neuville-Roi (Indre-et-Loire), est nommé à Figeac, en remplacement de M. Aigalens, retraité.

L'Officiel publie le relevé par département de la statistique mensuelle des quantités de vins enlevées chez les récoltants et des stocks restant chez les marchands de vins pendant le mois d'Avril 1908.

Voici pour le Lot, les résultats de cette statistique :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 20.172 hectolitres.

Antérieurs depuis le commencement de la campagne (1^{er} septembre 1907) : 128.348 hectolitres.

Total : 149.020 hectolitres. Stock commercial à la fin d'Avril 1908 : 10.581 hectolitres.

Société d'agriculture du Lot

La Société d'agriculture du Lot se réunira lundi, 1^{er} Juin, à 10 h. 1/2 du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Ordre du Jour :

- 1^o Lecture du procès-verbal ;
- 2^o Présentation et admission de nouveaux membres ;
- 3^o Distribution des récompenses du Concours des moteurs et appareils d'irrigation ;
- 4^o Communications diverses.

Concours national de Toulouse

On lira avec plaisir, nous n'en doutons pas, les succès obtenus par nos compatriotes au Concours national de Toulouse :

Société d'agriculture du Lot : exposition collective de vins, diplôme de médaille d'or.

Race des Causses du Lot : Males, 1^{er} prix, Henras et Brel à Raux ; 3^e prix, Henras et Brel à Raux ; Prix supplémentaire, Delon à Labastide-Marnhac. — Femelles : 1^{er} prix, Henras et Brel à Raux ; 3^e prix, Delon à Labastide-Marnhac.

Races françaises diverses : Males, 3^e prix, Henras et Brel à Raux. Races des Causses du Lot : Prix d'ensemble, Henras et Brel à Raux.

Produits agricoles : 3^e catégorie, médaille de bronze, Alphonse Laurent à Cahors.

Produits divers : 5^e catégorie, diplôme de médaille d'or, Alphonse Laurent à Cahors.

Vins : Mention honorable, Cayla, Henri à Cahors.

Baux-de-vie : Diplôme de médaille d'argent, Alphonse Laurent à Cahors.

Récompenses pour soins donnés aux animaux primés, 25 fr. et médaille de bronze, Besse, chez M. Brel à Raux.

FÊTES DE CHARITÉ

des 30, 31 mai et 1^{er} juin

Une activité fiévreuse préside aux derniers préparatifs des fêtes. La vaste Halle résonne de coups de marteaux, c'est là en effet que, grâce à l'obligeance de la municipalité, se trouve établi le chantier général où s'organisent les chars.

Cahors a su bien faire les choses et les chars symboliques qui paraîtront au cortège du 31 mai seront dignes des plus grandes villes.

La figuration du nombreux cortège historique est complètement assurée.

Les sociétés musicales participant au festival arriveront dimanche matin, et rempliront toute la journée nos rues et nos places d'harmonie.

De tous côtés on cherche des fleurs pour orner les balcons et terrasses. De nombreux particuliers ont promis de pavoiser et d'illuminer leurs immeubles. Nul ne voudra rester en arrière, tous auront à cœur de monter que lorsqu'il s'agit de soulager les malheureux et de donner un peu d'éclat à la ville, il n'y a plus à Cahors de division ni de haine, mais seulement l'accord parfait et absolu de tous ceux qui portent vraiment au cœur l'amour vif et profond de leur chère cité.

N. B. — Le programme officiel qui vient de paraître, comporte tous les détails de la fête, et une notice historique. Les spectateurs qui voudront bien se rendre compte de la figuration devront se le procurer. Le prix de vente qui a été fixé par la commission à 0 fr. 15 le met à la portée de toutes les bourses.

Anciens soldats de 7 ans à 14 ans

Une réunion des anciens soldats de 7 ans à 14 ans, aura lieu dans une des salles de la Mairie le dimanche 31 Mai à 10 heures du matin. Le président prie les camarades de vouloir bien se rendre à cette réunion, qui sera très importante. Compte rendu de la ligue et nomination du délégué pour le Congrès de Blois, qui doit avoir lieu le 7 juin 1908.

Le Président, CAUSSANEL.

Postes et Télégraphes

M. Taurand, ex-brigadier au 2^e génie, est nommé facteur des postes à Cahors.

Convocation

Les planteurs sont priés d'assister à l'Assemblée générale de la Fédération qui aura lieu dimanche, 31 mai, à 9 h. 1/2 du matin, à la mairie de Cahors.

Ordre du jour :

- Questions diverses ;
- Rapport du Secrétaire général sur le développement du mouvement syndical des planteurs ;
- Compte rendu des dépenses du congrès par le Trésorier et approbation du crédit nécessaire à l'impression du compte rendu du congrès des 13, 14 et 15 mars dernier.

Commencement d'incendie

Mercredi matin, vers dix heures, un commencement d'incendie se déclarait dans la maison portant le numéro 11 de la rue Nationale.

Le feu avait pris naissance dans un chai où étaient, en défaut, des marchandises de mercerie et autres, appartenant à la famille Sauvat, qui ont été toutes avariées.

Grâce aux prompts secours de quelques voisins, surtout du sapeur-pompier Mollinier (Alfred), et de M. Eugène Signard, ce commencement d'incendie a été rapidement éteint.

Grâce au dévouement de ces deux courageux citoyens, ce sinistre qui aurait pu être des plus graves a été évité.

Nous leur adressons de vives félicitations.

Chasse, transport et vente de l'ortolan

Comme les années précédentes, M. le Ministre de l'Agriculture autorise, à titre exceptionnel, le transport et la vente de l'ortolan gras pendant les mois de juin et de juillet 1908.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 30 mai 1908

Naissances

Delbreil, Charles-Robert, à Cabazat. Barbé, Emile-L., rue de la Mercie, 5.

Publication de Mariage

Guillou, Jacques-Edmond, cultivateur et Marabelle, Marie-Louise.

Mariages

Bort, Théophile coiffeur, et Bergougnot, Marie, piqueuse de bottines. Nouvel, Henri, serrurier, et Thouvenez, Jeanne-Angélique, repasseuse.

Décès

Gonzales, Ubaldo - Francisco, marchand de gauffres, 33 ans, rue Les-tieu, 1.

Voise, Jean-Pierre-Catherine-Antoine, 89 ans, s. p., Vieux-Palais.

Laflorence, Joséphine, s. p., célibataire, Hospice.

Gastal, Justine, s. p., 65 ans, célibataire, Cours de la Chartreuse.

Delbreil, Charles-Robert, 3 jours, à Cabazat.

Souyrie, Catherine, veuve Jouffreau, 76 ans, à Bégous.

Assens, Brigitte-Christine, s. p., veuve Dieuzalde, 75 ans, rue Fénélon, 10.

Mention, Jean, cultivateur, 64 ans, Place Saint-Laurent, 7.

Rouglé, Léon-Pierre, jardinier, 25 ans, célibataire, rue du Lycée.

Service des Pharmacies

La Pharmacie de service pour le Dimanche 31 Mai, sera :

LA PHARMACIE

DE LA

CROIX-ROUGE

Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

Avis important

La photographie SERENI, de Bordeaux, nous informe que le 1^{er} Juin prochain elle ouvrira à Cahors une succursale de passage pour 3 mois.

La photographie SERENI sera installée rue J.-François Caviolle n° 3 (en face l'ancien Couvent des Dames de Nevers).

Les différents travaux commandés à la succursale de Cahors seront entièrement exécutés et terminés dans les ateliers de Bordeaux. C'est ainsi que la photographie SERENI peut livrer dans ses succursales des épreuves ayant le cachet artistique et le fini spécial qui caractérisent les productions de la Grande Ville.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 21 Mai 1 h. 20 s.

Retour de M. Fallières à Paris

M. Fallières a quitté Londres dans la matinée à 9 h. 40 ; il arrivera à Paris à 6 heures à la gare du Nord où il sera reçu par M. Clemenceau.

Avant de quitter Londres, M. Fallières a demandé à M. Pichon de télégraphier à M. Clemenceau sa vive satisfaction pour l'accueil cordial qui avait été fait au Président de la République en Angleterre.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 30 Mai 7 h. 35 m.

Au Maroc

Plus de 2.000 soldats d'Abdel-Aziz auraient déserté et fait cause commune avec Moulay-Hafid.

Voyage de M. Fallières en Russie

M. Fallières ira dans les eaux russes le 27 juillet, accompagné de M. Pichon. La visite sera purement navale.

Démenti

Le voyage du roi Alphonse à Vienne et à Berlin est officiellement démenti.

Navire échoué

Le navire-école russe, Pierre le Grand, a échoué sur un îlot près de Reval.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Les vrais démocrates de Cazals avaient planté un mai à M. Lagarde, Conseiller municipal républicain radical-socialiste, de cette commune, seul élu de sa liste.

La bande noire n'a trouvé rien de mieux que d'arracher pendant la nuit ce trophée d'une victoire républicaine. Voilà comment entendent la liberté les gens à la dévotion de M. de l'Isthme.

Nous devons ajouter qu'on a remplacé ce mai par un autre le matin de la folie !

Un indigné.

Saint-Caprais

Acte de vandalisme. — Depuis les élections municipales du 3 mai la réaction fait rage et ne cesse de vomir

les plus grossières épithètes contre les électeurs républicains de cette commune.

Ces écarts de langage sortis de la source d'où ils viennent sont, comme il convient en pareille circonstance, repoussés avec dégoût, étant donné le peu de cas que font les honnêtes gens de cette demi-douzaine de mauvais coucheurs.

Mais ce qui n'est pas à la satisfaction et au goût de tous, ce sont les honteux procédés employés par le triste et peu recommandable satellite qui s'est permis, dans la nuit de dimanche à lundi, d'arracher deux drapeaux sur dix qui décoraient le mai planté en l'honneur de la municipalité républicaine de Saint-Caprais.

Le peu recommandable personnage qui a commis cet acte de vandalisme, est pas sans doute à son premier coup d'essai.

A son premier coup d'essai on ne s'aventure pas de la sorte !

Braves gens, faisons la justice nous-mêmes.

Marmignac

Procès d'imbéciles. — Dans la nuit du dix mai, des imbéciles, des cléricaux de Marmignac ne trouvèrent rien de mieux, que d'attacher à la porte de chaque membre du Comité républicain, un petit balai qui était le signe de la dévotion.

Comme il convient en pareil cas nos braves démocrates ont ri de ce procédé plutôt idiot que nuisible.

Au contraire un des républicains, à l'imagination fertile, eut l'idée d'attacher une petite cocarde tricolore au fameux balai au lieu de le sortir. Son exemple fut suivi de tous et aujourd'hui il est facile, comme on dit dans notre pays, de distinguer les « blancs » et les « rouges ».

Qu'en pensez-vous amis lecteurs et si, en vrai prophète, je leur prédisais la revanche certaine dans quatre ans.

Quel serait du blanc ou du rouge le plus attrapé !...

Cassagnes

Violent incendie. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, un incendie d'une violence rare, s'est déclaré dans l'épicerie du bourg de Cassagnes, appartenant au sieur Gilles. Les habitants réveillés en sursaut par les cris de « au feu ! au feu ! » et par le tocsin, se sont rendus en hâte sur les lieux. Mais tout secours étant impossible à organiser, à cause du manque d'eau, ils ont dû se borner à préserver la maison voisine et à laisser ensuite le feu continuer son œuvre. Une heure a suffi pour réduire le magasin en cendres. On ignore les causes du sinistre. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Luzech

Belle fête mutualiste. — Dimanche dernier, à l'occasion de la remise du drapeau, la 1980^e section des Prévoyants de l'Avenir donna une fête magnifique.

A 5 heures du soir, la Fanfare qui prêtait son concours gracieux aux prévoyants, se fit entendre pour la première fois depuis sa réorganisation. Son concert avait attiré sur la place du Canal une foule nombreuse. Les quatre morceaux du programme furent exécutés avec un brio remarquable.

Nos félicitations aux jeunes musiciens pour leurs rapides progrès ; à leur chef, M. Cabanes, pour les résultats obtenus ; à M. J. Marien enfin, à qui nous devons la réorganisation de notre Société musicale.

Au son d'une musique entraînant, les Prévoyants défilèrent et se rendirent à l'hôtel Adeline où devait avoir lieu le banquet.

La table, comprenant 40 couverts, était dressée au milieu de guirlandes, de drapeaux et de fleurs. Un menu des plus succulents fut apporté par un service parfaitement organisé qui donna satisfaction à tous les convives. La plus grande gaieté et la plus franche cordialité ne cessèrent de régner pendant le repas.

Au champagne, M. Clerc, président de la 1980^e section prononce un excellent discours, interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements nourris.

A son tour, M. Poujade, président de la Commission de surveillance, adresse aux camarades mutualistes de belles paroles qui traduisent bien les sentiments de tous les convives.

Le discours de M. Poujade est couvert d'applaudissements.

Puis, des artistes incomparables, comme MM. Valet, Caussone, Gironde, Barry, etc. égayèrent tous les convives avec leurs chants et leurs monologues excellentement interprétés.

Un bal très animé et très suivi clôtura cette belle fête vers minuit.

Nos félicitations et nos remerciements au président M. Clerc et aux organisateurs qui surent faire participer tout le monde à la fête des Prévoyants et procurer ainsi à tous une saine et agréable distraction.

Fages-Luzech

On nous écrit :

L'Eglise et l'École laïque. — Notre bon pasteur, si doux d'ordinaire, s'est vertement fâché dimanche dernier. En termes indignés, il a tonné contre les maîtresses et maîtres laïques, ces sectaires, qui, devant les enfants, font revivre en les commentant les choses du passé, choses qu'ils devraient ignorer.

Et pour terminer ce si beau prône où la petitesse de sa pensée apparaissait dans toute sa netteté, il promit un « antidote » de livres laïques ; « l'Histoire de France » par Aulard.

Et moi, pauvre Gros-Jean, qui assistais au prône, bêtement je fermais les yeux et me laissais bercer par votre plate éloquence. Et, entouré de beudeaux et de marguilliers, de bigots je vous voyais faisant parler d'une main votre croix, tandis que de l'autre, avec votre goupil et avec profusion, vous aspergiez les assistants. Mais le

bûcher brûle, vous redoublez vos incantations, vous sommez Satan de disparaître et « Vade retro Satanas » les livres avaient brûlé, Satan avait reculé.

Ce spectacle eut été beau, ah ! oui certes, mais hélas ! ce n'était qu'un rêve.

Vous ne les brûlez pas, citoyens curés, ces livres ; non vous ne les brûlez pas. Vous menacez, insensé que vous êtes, de ne pas admettre nos filles et nos fils à la première communion. Faites-le.

Un bon conseil pour conclure : Sans bruit empêchez votre grossa sportule, occapez-vous des affaires qui vous touchent de près et ainsi... les vaches seront bien gardées si mon curé reste à sa sacristie, et moi, pauvre Gros-Jean, à mes vaches.

GROS JEAN.

Saint-Cyprien

Mutuelle-Bétail. — Par décision du 14 mai 1908, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à la Mutuelle-Bétail de Saint-Cyprien, une subvention de 200 francs pour lui permettre d'augmenter son fonds de réserve destiné à assurer le paiement des indemnités en cas de pertes exceptionnelles.

Duravel

Après le scrutin. — Un homme qui ne doit pas être content, c'est le conseiller général du canton de Puy-l'Évêque. M. Cassaignes n'a pu décrocher la timbale, en l'espèce, malgré tous ses titres, il n'a pu obtenir l'honneur de ceindre l'écharpe de maire.

5 édiées seulement ont cru devoir lui accorder leur vote : le résultat fut maigre, comme on le voit, ce qui a obligé M. Cassaignes d'inviter ses 4 amis — car il avait voté pour lui, cela se conçoit — à reporter leurs suffrages sur un des conseillers rétrogrades.

Disons de suite que le choix de ce maire — au bénéfice de l'âge — est sans portée ; ce n'est pas encore cette administration qui illustrera Duravel.

Mais M. le conseiller général Cassaignes doit la trouver mauvaise : n'être pas maire chez lui ! c'est dur, surtout si nous ajoutons que de 216 suffrages qui obtenaient jadis comme conseiller municipal, cette fois-ci il n'en a obtenu que 140 !

Allons, les actions baissent ; attendons encore 4 ans, et ce sera la fin !

Esclauzels

Fête républicaine. — Dimanche dernier, 70 militants républicains se sont réunis en un banquet fraternel pour fêter le succès remporté les 3 et 10 mai sur les réactionnaires Vers midi, M. Talou, notre sympathique conseiller général, et M. Cayla, notre dévoué conseiller d'arrondissement, sont arriv

se route ou plutôt qui s'était égarée il y a 4 ans, est rentrée de nouveau dans les rangs républicains. Il n'y aura plus dans quelques années il n'y aura plus dans notre commune de réactionnaires mais nous sommes des radicaux socialistes. M. Tabouret, comme M. Gauduchon, qui fut celui (M. Fournis instituteur) qui fut toujours à la tête du parti républicain de la commune, ne puisse assister à ce banquet. Il a été à la peine, dit-il, il n'est pas à l'honneur. (Vifs applaudissements). M. Talou a été le bienvenu parmi nous. Dans 2 ans lors de sa candidature au conseil général, les républicains d'Esclauzels sauront lui prouver par leur vote significatif qu'ils tiennent à la conserver à la tête du parti républicain du canton de St-Géry.

M. Conquet Jean, fils, conseiller municipal se lève. Il demande qu'une quête soit faite au profit des indigents de la commune. Cette petite collecte a réuni la somme de 25 fr. qui a été versée entre les mains de M. le maire pour être distribuée en bons de pain aux indigents de la commune. Aux noms des malheureux, merci.

Sur la proposition et après les explications fournies par M. Cayla Raymond, maire de St-Géry, un comité radical-socialiste a été formé. Tous les électeurs présents se sont fait inscrire. Nous sommes persuadés que ce comité fera de la bonne besogne et que dans 4 ans l'unique représentant de la réaction suivra le chemin que lui ont montré ses collègues d'hier.

Cette fête a vraiment dépassé nos espérances. Durant tout le dîner la plus franche gaieté n'a cessé de régner. On s'est séparé vers 4 heures après avoir entamé tous en chœur la « Marseillaise ». Pendant que ces Messieurs repartaient en voiture, les jeunes gens ont ouvert le bal qui s'est prolongé fort tard dans la nuit.

En un mot, bonne journée pour la commune et la République.

« Le voyageur »

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^{ie}

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 506

La rentrée de Major Taylor (frontispice).
Ce que « Preneur » nos pneus, par H. Petit.
Les combats de Boxe, par Jacques Mortane.
Les coups interdits, par Willie Lewis.
La Targa Florio; La victoire de Trucco, par F. A. Wheel.
La tradition et les jeux olympiques, par Fernand Bidault.
Les régates des fondateurs; Les lauréats de la Basse-Seine.
Le prix de Diane, par Boiard.
Avant le prix du Jockey Club, par René Riboud.
Les Canots de Kiel.
Le challenge du Mille.
Hâtez-vous sportsmen! de vous procurer est intéressant n° de La Vie au grand air illustré de nombreuses photographies. Le numéro 0 f. 50

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^{ie}

femina

Sommaire du N° 177 du 1^{er} Juin

Arrondissement de Figeac

son existence: pauvre, pauvre Jean Pierrou: hier l'automobile, aujourd'hui le malheureux!

Avec un fonds de bon sens quand même, le malheureux nous disait: « Les Messieurs n'ont plus besoin de moi aujourd'hui; ils m'ont dit que n'ayant pu rester les maîtres, ils ne pouvaient plus rien me donner; leur pain sentait mauvais, le vôtre est meilleur ». A leur tour, les nouveaux conseillers doivent répondre: « En engageant à tort les deniers communaux, ces charitables messieurs ont outrepassé leurs droits; ils ont promis de te nourrir moyennant l'appoint de ta voix, ils te le doivent; quant à nous, pour leur laisser l'honneur de tenir leurs engagements, nous te rayons purement et simplement des distributions du bureau de bienfaisance pour faire bénéficier de ta part les vrais « enfants du Puybrun », auxquels ils faisaient un si pressant appel le 3 mai. Les fonds sont d'ailleurs totalement épuisés depuis longtemps.

Cette juste sanction ne saurait s'adresser à Jean Pierrou, mais seulement à ceux qui lui ont promis entre autres choses la voiture et l'automobile même pour le conduire au scrutin.

O. KELPOIRE.

Match de football. — Le dimanche 31 courant aura lieu, sur le terrain du Gouy un match-revanche de football rugby entre l'équipe première du stade Saint-céren, et l'équipe première du sporting club puybrunais.

Le coup d'envoi sera donné à 4 heures 30.

Autoire

Si cette histoire vous amuse, Nous allons la recommencer...

Parcequ'il est un grand seigneur, Sa Majesté notre Sire se croit un grand génie! Noblesse, fortune, honneurs, tout cela rend si fier!... Qu'a-t-il donc fait pour tant de biens? Il s'est donné la peine de naître, et rien de plus. Du reste, homme très ordinaire, mais pas maladroit, souple, sachant cabaler, voulant plaire à tous, il est la coqueluche de quelques lourdauds, toujours prêts à baiser la main qui les enchaîne... ou qui les paye. Ajoutez à ces nobles qualités le don de la parole, Sa Majesté parle le considérablement et fort bien. Ainsi, demandez ce qui se fera dans deux mille ans sur les confins de la Poméranie, il vous l'exposera; avez-vous besoin au contraire d'un renseignement sur le déluge, il vous le donnera. Génie complet, comme vous le voyez.

C'est donc entendu, Sa Majesté est un grand génie. Ce qui le prouve, c'est qu'il sait fort bien distinguer la poudre de talc de la farine de froment, et le vrai petit-beurre de la brique pilée. Demandez cela à Grain-d'or et à Macaron, 2 braves citoyens qui ont eu le très grand tort de l'encourir sa disgrâce. Comment cela? Hélas, trois fois hélas! ils n'ont pas voulu baisser cette main dont je vous parle plus haut. Sa Majesté ne désire tant rien que d'avoir des fidèles soumis, mais bernique! Passé, envolé, disparu letemps où Védus Pollion nourrissait d'esclaves vivants des lamproies qu'il élevait dans un vivier; où Auguste faisait mettre en croix un esclave pour avoir tué et mangé une caille favorite. Grain-d'or et Macaron sont donc coupables du crime de lèse-majesté. De tous les malheurs qui accablent les mortels, c'est peut-être le seul qu'ils ne sauraient supporter que celui d'avoir déplu à Sa Majesté. Qu'elle daigne leur pardonner.

A Messine où à Naples, un homme irait attendre son ennemi au coin d'une rue pour le poignarder par derrière. Cela est moins traitre que d'aller par la calomnie que l'on cache par un bouquet de fleurs, arracher le pain à de braves travailleurs. Que penser dites-moi d'un homme comme lui... Je le croirais fait pour quelque chose de mieux que le mensonge. Pauvre homme! ses idées sont au-dessous de sa fortune. Il baisse! Il baisse! Je m'en doutais. La sensation est encore faible. On ne sait pas encore ce que cela veut dire. Mais patience! Consolez-vous, MM. Grain-d'or et Macaron. Il baisse! Il baisse!

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Vous croyez bien, en effet, m'avoir tué par le ridicule. Détrompez-vous pourtant: Petit Bonhomme (Parré petit) n'est pas mort.

Je rentrerai dans la carrière toutes les fois qu'il vous plaira de m'attaquer et, dans votre intérêt, je vous conseille de me présenter le ramau d'olivier, sans quoi je vous mettrai dans vos petits souliers.

Au moins, vous ne pourrez pas dire que mon style est pompier. Je n'ai pas comme vous la pompe sacerdotale à ma disposition.

Prière d'insérer conformément à la loi.

Pierre BONHOMME

Forgeron, conseiller municipal.

Labastide-Murat

A propos d'un petit incident. — Quelles que soient les conséquences qui puissent découler d'un fait, le rôle du narrateur est d'abord de démontrer l'authenticité et la sincérité du fait. Libre à lui ensuite d'en retirer la conclusion.

Un proverbe plein de bon sens dit: « Tais-toi ou dis quelque chose qui vaille le mieux que le silence ». Plutôt que dénaturer la vérité, il est donc plus sage de se taire. C'est la règle de conduite que doit s'imposer tout ami de la vérité serait-il même curé.

Le petit incident auquel sont mêlés les enfants de l'école laïque, éclairé d'un jour singulier la mentalité des MM. de sacristie qui se complaisent si étrangement à dénaturer la vérité.

A la sortie de l'école, les enfants s'amusaient avec des becs de canards, jouets confectionnés en papier. Coïncidence curieuse, un vol de corneilles — témoins muets c'est vrai, passait à ce moment dans les airs. Il n'en fallut pas davantage aux gamins, pour imiter leur chant peu harmonieux. Monsieur le curé, que les enfants n'avaient pas aperçu, caché dans la cour du presbytère, croyant que ces éris enfantins s'adressaient à lui, les appela et les semença vertement. Mais c'était simplement pour la galerie ainsi qu'on va en juger par ce qui suit.

Dans leur candide bonne foi, les enfants furent si étonnés de cette réprimande déplacée, qu'ils en firent part immédiatement après à leurs parents: Que nous voulait M. l'abbé disaient-ils, nous ne lui faisons rien cependant. Ces naïves paroles où la vérité perce au grand jour, nous dispensent de plus longs commentaires. Mais il y avait matière à copie pour la feuille cléricale, et de sa plus belle plume un ritou usant de la tactique habituelle, chère aux gens d'église, attaque l'enseignement laïque, alors qu'ici il ne saurait être question de l'enseignement donné pas plus qu'au prêtre lui-même. Un peu plus loin le ritou accuse nos enfants de pousser des hurlements aux heures de récréation. Prendrait-il l'école laïque pour un chenil? Nous nous refusons à le croire. Nous prions charitablement ce correspondant de la feuille d'employer à l'avenir des épithètes un peu plus convenables et non dictées par une haine aveugle que rien ne saurait excuser.

Le silence de ce monsieur eût été préférable.

Les enquêtes.

Reilhaguet

Conseil municipal. — Les élus du 3 mai vont tenir leur première séance dimanche 31 mai, à 2 heures du soir, pour la session de mai.

Cette session promet d'être fertile en toutes choses, vu les insinuations les plus malveillantes et les plus calomnieuses répandues par les disciples d'Escoobar et de Loyola contre l'honorable ancien radical, M. Pugnât.

naire qui va dans les pauvres familles ronger la dernière lucidité et contraindre par la misère les malheureux à préparer le suicide de la pensée.

Nous sommes certain que M. Duron, nous sommes persuadé que M. Leygues, les deux membres les plus autorisés des journaux municipaux sur le terrain des œuvres sociales, nous émettront des idées tout à fait nouvelles et qu'ils feront triompher au sein du conseil municipal, le parti du vrai et de la raison.

Voilà pourquoi nous attendons de cette commission, un programme qui n'aura pas la platonique habituel.

A l'œuvre républicaine, messieurs?

Simple question

On nous assure que plusieurs membres de l'ouvrier laïque communal seraient allées, elles et leur famille, relever de leur présence la soirée offerte dimanche dernier par le groupe « La Jeunesse catholique de Fumel ». On nous dit même que quelques unes seraient allées plus loin, en se substituant au lieu et place des dames patronesses de l'ouvrier cléricale pour distribuer les cartes d'entrée et faire une active propagande pour cette œuvre.

S'il en était ainsi nous poserions à notre tour cette question: « Qui cherche-t-on à tromper ici? Est-ce que l'ouvrier laïque communal, ne serait qu'une annexe du cléricale? »

En ce cas nous demanderions à la nouvelle municipalité, et en particulier à la commission des œuvres sociales, de faire œuvre républicaine et de nommer que des membres dévoués et sincères; la bonne marche de notre œuvre ne pourrait qu'y gagner et la bonne propagande aidant les bonnes volontés ne ferait pas défaut.

Il n'est que temps, devant la propagande obstinée faite par nos adversaires cléricaux, le grand parti républicain ne doit pas rester les bras croisés: au contraire il doit faire montre d'autant de ténacité dans la création d'œuvres vraiment laïques.

Nous comptons sur la fermeté des nouveaux élus qui se targuent d'anti-cléricaux, pour mener à bien cette active propagande, les électeurs républicains qui ont voté pour eux leur en seront reconnaissants.

Maladies de l'estomac

TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Chronique agricole

CULTURES POTAGÈRES

CAFE DE MALT KNEIPP

On ne pratique l'assolement que pour les plantes annuelles; celles dont la végétation dure plus d'une année sont cultivées en dehors de l'assolement, ou au moyen d'un assolement spécial.

Une Question ET une Réponse

Serai-je riche un jour ?

Avis essentiel

LA HERNIE

MAISON A LOUER à Cabessut

VALS

RICQLÈS

A VENDRE

Bulletin Financier

Paris, 28 Mai, Les offres fort nombreuses sur le marché du Comptoir de nos Rentes. Malgré des achats importants de la Caisse Commune, notre 3 0/0 est aujourd'hui l'objet d'une nouvelle baisse de 27 centimes à 95.90.

Le reste du Marché est ferme, mais le volume des transactions est très restreint.

Les fonds russes sont bien tenus ainsi d'ailleurs que les autres fonds d'Etats étrangers.

Les chemins français sans variations marquées s'inscrivent: le Lyon à 1353, le Nord à 1790 et l'Orléans à 1381.

Un léger mouvement de reprise se dessine dans le Comptat des Sociétés de Crédit. La Banque de Paris passe à 1430, le Crédit Foncier à 725, et le Crédit Lyonnais à 1180.

Le crédit Foncier Mexicain s'inscrit à 320.

Les obligations 5 0/0 or de l'Etat de l'Amazonie sont à 400.

L'action Lille-Roubaix-Tourcoing est ferme à 243.

Les actions de la Compagnie française des Bois injectés sont fermes à 118. Nous apprenons que les nouvelles installations sont complètement terminées. Les nombreuses commandes restées en souffrance vont donc pouvoir être rapidement servies.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ TAPISSIER

Arrondissement de Gourdon

Arrondissement de Figeac

Arrondissement de Gourdon

Bibliographie

Tous ceux qui ont aimé, admiré François Coppée, devront lire le numéro des Annales de cette semaine. Il est consacré au glorieux poète; il consacre sur lui une magistrale étude de Paul Bourget, des souvenirs de Jules Lemaitre, d'Anatole France, des autographies, des portraits, et les plus belles pages de son oeuvre...

Dans le même numéro, très remarquable, on trouvera des articles d'actualité de Marcel Prévost, Alfred Capus, Adolphe Brisson, André Berthelot, Jean Richepin, Yvonne Sarcy, etc.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Lire cette semaine, dans le Journal de l'Université, toujours si apprécié, les conférences d'Auguste Dorchain, sur Sully Prudhomme; d'Henri Cain, sur les Merveilles; de Pierre Baudin, sur l'Allemagne d'aujourd'hui; de Louis Schneider et Bourgauf-Dacoudray sur la Vie et l'Œuvre de Massenet. Toutes ces conférences sont accompagnées de nombreuses illustrations.

En vente partout. Le numéro : 60 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 31 Mai 1908.

René Allard : Le roman d'une provinciale. — Mathilde Alancie : Le devoir d'un fils. — Alfred Rambaud : L'empereur de Carthage. — Pierre Maël : L'Égypte du Transjordan. — Variétés : notes d'étranger, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr. — Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1827, du 30 mai 1908.

Fondations tubulaires à grande profondeur, par D. Lebois. — La tourbe et ses usages industriels, par Pierre de Mériel. — La grue et les Pygmées dans l'Égypte ancienne, par P. Hippolyte Boussac. — Nouveau treuil pour labourage, par René Doncières. — Cylindres et disques de honnoraires, par G. M. — Un eyecione aux Etats-Unis, par V. Forbin.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Sommaire du Monde Illustré

La Visite du Président Fallières à l'Exposition Franco-Britannique de Londres est l'événement sensationnel de la semaine, aussi.

Le Monde Illustré

a-t-il consacré à cette importante actualité de nombreuses illustrations, montrant le Président de la République sur le « Léon Gambetta » au moment de l'arrivée à Douvres, puis son accueil à la gare Victoria, par le Roi et les hautes personnalités anglaises.

La mort du poète François Coppée motive la publication d'un superbe portrait de l'auteur regretté du « Passant », et différents épisodes de ses funérailles ont été fixés en de précieuses photographies.

Dans le même numéro, on parcourra avec un vif intérêt, les pages relatives à la Catastrophe de Conish, cet épouvantable accident de chemin de fer qui vient de jeter la consternation en Belgique, et l'article si documenté sur la Guerre aux Indes, accompagné de gravures fort pittoresques.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 30 Mai. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Eugène Fournière. La Crise de parlementarisme. — Lucien Hubert député. L'œuvre sociale de la France en Afrique occidentale. (Avec une carte). — Claude Saint-André. Une journée de Mme Du Barry. — Robert-Hugh Benon. Le Mal du monde, traduit de l'anglais par T. de Wyżewa (V). — Ch. Gailly de Taurines. Une prise de voile à Port-Royal. — Jean Lionnet. Les Livres.

Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine. — La Vie sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

Une journée de Mme Du Barry : Souper de Louis XV, au pavillon de Louveciennes. — Mme Du Barry. — Buste de Mme Du Barry, par Lenoyne.

Une prise de voile à Port-Royal : Philippe de Champagne, peint par lui-même. — Sœur Catherine de Sainte-Suzanne, fille de Philippe de Champagne, par Philippe de Champagne. — Portraits de la mère Catherine-Agnès Arnauld et de sœur Catherine de Sainte-Suzanne, par Philippe de Champagne.

L'Angleterre et la France au dix-neuvième siècle : Le mariage de Napoléon, d'après une caricature anglaise. — L'arrivée de M. de Talleyrand, comme ambassadeur à Londres. — L'entente de la France, de l'Angleterre et de la Turquie.

La France et l'Angleterre au vingtième siècle : Adresse offerte au Président de la République française par les commerçants de Londres.

L'Exposition Franco-anglaise de 1908 : Vue des palais, illuminés le soir de la réception du Président de la République à Londres.

La question Marocaine : Les délégués de Moulay Hafid, éconduits à la présidence du conseil, se consolent à la terrasse d'un café de Paris.

An Maroc : Bou-Ouxien. Combat du 13 mai 1908. L'endroit où s'étaient retranchés les soldats de Moulay Lhassen. —

L'Oued Bou-Anan, à son passage dans la palmeraie de Bou-Ouxien, où a eu lieu le combat du 13 mai 1908.

Espagne-Portugal : Le prince des Asturies, d'après une récente photographie. — Visite du roi Manoel II de Portugal à l'École militaire.

Au salon des artistes français : « Pour les morts de 1870 », par Henri Gaugué. — « Çaïn se jette sur Abbel et le tue », par M. Marcel Lambert.

L'instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.



Le Matolin

« Aucune peinture à l'eau n'est aussi utile, ni aussi durable que le "Matolin." La qualité "Extérieur" (spécialement fabriquée pour l'usage extérieur) peut être employée dans tous les cas où l'on emploie d'ordinaire la peinture à l'huile et la remplace avantageusement. »

Le "Matolin" est fabriqué en six nuances différentes, depuis les couleurs les plus riches jusqu'aux couleurs les plus délicates pour l'architecture. Il est le plus beau et le plus durable des peintures à l'eau.

Pour recevoir franco échantillon, carte de demande et détails, écrire à : R. Baudy, Châtelain, 2, Cité Maconne, Paris.

M. J. Guyotte, 8, Place du Marché, CAHORS (Lot).

ÉTUDE

M^e Pierre HUARD

AVOUCÉ A CAHORS (LOT) Boulevard Gambetta, N° 41 et rue Fondue-Haute, N° 14 (Successor de M^e Camille SAUTET et Léon TALOU).

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au plus offrant

et dernier enchérisseur EN UN SEUL LOT

De divers immeubles situés dans la commune de VIDAILLAC, canton de Limogne, arrondissement de Cahors (Lot).

L'adjudication aura lieu le Mardi vingt-trois Juin mil neuf cent huit, à une heure et demie du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice à Cahors.

On fait savoir à qu'il appartient :

Qu'en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le cinq novembre mil neuf cent sept, enregistré.

Et par suite d'un procès verbal de saisie du ministère de M^e OLIÉ huissier à Limogne en date du quatorze Mars mil neuf cent huit, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors le vingt sept mars mil neuf cent huit, volume 183 n° 13 et 14.

Et encore en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors le dix neuf mai mil neuf cent huit, lequel a donné acte à M^e HUARD avoué des lectures et publication du cahier des charges et a fixé le jour de l'adjudication.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame Marie DAYROU, sans profession, veuve AUSTRUY demeurant et domiciliée à Faycelles canton de Figeac (Lot) ayant pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors M^e Pierre HUARD, demeurant dite ville boulevard Gambetta n° 41.

En présence ou lui dûment appelé de :

Paulin ANDRIEU propriétaire cultivateur demeurant à Pech Merle commune de Vidallac.

Partie saisie n'ayant pas d'avoué.

Il sera procédé le mardi vingt trois Juin mil neuf cent huit à une heure et demie du soir à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des biens dont la désignation suit.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

TELE QUELLE EST INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

Article un

Un bois appelé Loquet, désigné

sous le numéro 442 P, section B, du plan cadastral de la commune de Vidallac, contenant environ quarante six ares quarante six centiares, classe trois, d'un revenu de quatre francs soixante quatre centimes, confrontant avec Pouxviel, Prunes, Andrieu et Savignac.

Article deux

Une terre appelée Sauvegarde, désignée sous le numéro 427 même section B, du dit plan, contenant environ quarante six ares quatre-vingt centiares, classe 5, d'un revenu de un franc quatre-vingt-huit centimes, confrontant avec Tournon, Frespèch et chemins.

Article trois

Une terre et bois appelée Sauvegarde, désignée sous les numéros 401, 402 section B, du dit plan, contenant environ soixante-huit ares soixante-douze centiares, classe 5, d'un revenu de deux francs soixante quinze centimes, confrontant avec veuve Neulat, Pouxviel, Cardonnel et chemins.

Article quatre

Une terre appelée Prat Pley aujourd'hui pré appelé Prat Pley désignée sous le numéro 89 P, même section B, du dit plan contenant environ soixante-onze ares quarante-deux centiares, classe 5, d'un revenu de deux francs vingt centimes, confrontant avec Bousquet, Pachim et chemins.

MISE A PRIX

Les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de trois cents francs, 300 fr. ci.

Les frais exposés au jour de la vente seront payables par l'adjudicataire, en diminution de son prix dans les dix jours de la vente.

NOTA : Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le vingt-neuf mai mil neuf cent huit.

L'avoué poursuivant, P. HUARD.

Enregistré à Cahors, le juin mil neuf cent huit, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

Le Receveur. Signé : Ch. D'ALGAY.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e HUARD, avoué poursuivant et rédacteur du cahier des charges, lequel comme tous les autres avoués occupant près le dit tribunal pourra être chargé d'enchérir.

A VENDRE

Une Locomobile 6 chevaux et son battant à double nettoyage (Système de la Société Française)

Une autre LOCOMOBILE 8 chevaux DE LA MÊME MAISON

Une Remsonn 12 chevaux autre machine d'occasion

Batteuse Merlins

ET UNE SÉRIE DE TOUTES FORCES

Batteuse d'occasion ainsi que la marque RUSTON PROCTOR

Faucheuse Moissonneuse Milvaque

Réparation de machines agricoles en tous genres

S'adresser à M. PONS FILS, mécanicien à Saint-Pierre-Lafeuille.

VICTIMES DU SORT

SI VOUS VOULEZ que la DÉVEINE vous QUITTE que la CHANCE REVIENTE

RÉUSSIR EN TOUT, TRIOMPHER TOUJOURS

Demandez le Petit Livre, envoyé gratis par le Mage MOORYS'S 19, r. Mazagran, Paris.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

MM. Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

BATTEUSES MAYFARTH à bras, à manège, à moteur munies des Coussinets à Rouleaux à anneau-graisseur Douceur de roulement incomparable GRANDS RENDEMENTS. BATTAGE IRREPROCHABLE. Nombreuses références. Près de 100.000 batteuses Mayfarth fonctionnent partout dans le monde. Faucheuses et Lieuses ROXON. Hache-Paille. Concasseurs, etc... MACHINES AGRICOLES DE TOUS GENRES. DEMANDER LE CATALOGUE. Ph. MAYFARTH & C^{ie} Paris, 6, rue Riquet On demande des Agents Usines à Francfort-sur-M. et Vienne (Autriche).

L. MAURY Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'École Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures) Travail parfait et entièrement garanti L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS (EN FACE LE THÉÂTRE) LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION PRIX LES PLUS RÉDUITS. - MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances Huile de Foie de Morue de Norvège. - Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE BANDAGES. - BAS A VARICES. - DOUCHES D'ESMARCK Pâte dentifrice. - Elixir dentifrice. - Eau de Cologne extra Savon de toilette anglais marque GIBBS Paul GARNAL PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot Inspecteur des Pharmacies du Lot Le Reconstituant et le Dépuratif LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE est sans contredit LA PHOSPHODE La PHOSPHODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue. Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue. Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires. Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches. Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905, etc. 16^e ANNÉE Bouillie "G. MARQUÉS" 16^e ANNÉE classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs exclusifs de la Maison à MM. Cahors, E. Dézas, nég. rue G. Larronnet. Gourdon, V. Isidore, nég. av. Cavaignac. Albas, Cassan, négociant-épicer. Figeac, Hébrard et Albe, négociants. Martel, Linol, négociant. Cajarc, Bonnet fils, négociant. Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, nég. St-Laurent, Didier Henras, négoc. Limogne, Bories, négociant. St-Céré, Pelerin, négociant. Gramat, J. Damis, négociant. Cazals, Grouzat fils, négociant. Lacapelle-Marival, E. Guire, nég. Condat, Gouygou, négociant. Bretenoux, Bombézy, J^s, négociant. St-Germain du Bel Air, Miquel, nég. Labastide-Murat, Talat, quincaillier. Lascahanes, Castes, négociant. Anglars (Castelfranc), Bouysson. Catus, Lagaspie, père et fils. Latour, Alfred Maurel. Puy-l'Évêque, F. Leygue, négociant. Castelnau-Montratier, Ruzenac, n. Puybrun, E. Laussac, négociant. Lalbenque, P. Anset, négociant. St-Cirq, Gilbert Lagarrigue. Bélaye, V. Lacombe, négociant. Luzech, E. Lagan, négociant. Salviac, Delmon, négociant. Lasbouygue, Cayla, négociant. Gagnac, V. Beaumont, négociant. Vayrac, A. Sennat, ferblantier. Luzech, Bouloumié, négociant. Lanzaac, Louis Ramet, négociant. Prayssac, Conot, négociant.